**Compte Rendu du 16/04/ 2022 - Présent.e.s : Eloïse, Damien, Ben, Lauren, Chloé**

Tour d’infos :

* Pour les services civiques, l’autorisation ne peut arriver qu’après un an d’activité, en contactant le service Jeunesse et Sport, pour un agrément d’accueil qui est valable 3ans. Pour les stages et apprentissages, pas d’info précise, mais probablement un délai d’existence de l’asso est nécessaire aussi.
* Le temps de présence d’un enseignant se réparti en 63% de présence aux enfants et 37% d’activités induites (de préparation et relecture).
* Le 26 avril, Ben Dams et Eloïse vont à Toulouse en rdv à l’évéché pour la demande de domiciliation de l’école au prieuré de Boulogne. Au retour en fin de journée, tour de debrief et soirée festive.
* L’association « redécolle » existe, en soutien aux créations d’écoles alternatives. A creuser.

Adhésion :

L’adhesion permet de soutenir l’asso et ouvre droit à des tarifs réduits pour tous les évènements à venir.

Le montant de la cotisation pour adhérer à l’asso ATHEB est fixé par famille à 40 euros en tarif de soutien, à 20euros en tarif de base, et on peut rajouter des dons en montant libre (lien vers Helloasso).

Evènementiel :

* Proposer un évènement pour faire connaitre l’asso dans le boulonnais : en juillet et/ou aout, récolter les déchets autour du lac des arches de Boulogne et vivre un temps convivial. Qui pourrait être référent pour organiser l’évènement ? possibilité d’organiser l’évènement en deux éditions : une collecte de déchets avant la fête de Boulogne, l’autre après la fête de Boulogne (le feu d’artifice du 15 aout a lieu autour du lac de Boulogne).
* Pour la suite, une projection : une personne qui aime randonner (retraité.e ?) aux alentours de boulogne, qui voudrait bien proposer régulièrement des boucles de marche avec ramassage des déchets ?

La réunion publique du dimanche 15 mai se structure petit à petit :

-1er temps : Présentation de l’asso ATHEB , les statuts

-Questions/réponses

-2nd temps : présentation du projet d’école avec les points fixés et les points à discuter

-Q/R

-Gouter

Contenu de l’invitation à la réunion publique, pour l’instant par mail (le flyer est en attente de confirmation du lieu)

* Merci de bien noter dans vos agendas le dimanche 15 mai à partir de 14h,
* Présentation de l’asso ATHEB puis du projet d’ouverture d’école,
* informer que nous travaillons à proposer un cout de scolarité à partir de 50euros par mois et progressif selon le quotient familial,
* informer que chaque famille apportera une contribution à la vie de l’école en temps de présence (ou autre, à définir en entretiens personnalisés),
* envisager que le nombre d’enfants accueillis peut varier de 25 à 40 enfants, ce qui induira plusieurs ajustements (tarifaires et nombre d’adultes)
* ouvrir les pré-inscriptions.

Budget, point d’étape à ce jour :

Nous disposons de plusieurs scénarios possibles, selon diverses priorités :

-taux de présence salariée élevée ou pas,

-tarif de base élevé ou pas,

-nombre d’enfants allant de 25 à 40).

Dans tous les cas, nous posons déjà la nécessité de couvrir les frais de fonctionnement à partir d’un tarif « plancher ». Autrement dit, même si les frais de scolarité seront « progressifs » selon le quotient familial de chaque foyer, le fonctionnement de l’école ne sera pas mis en danger s’il n’y a quasiment que des foyers à faibles revenus. Les foyers à revenus plus élevés, par le tarif progressif, permettront d’augmenter la trésorerie et d’asseoir la pérennité de la structure.

**A faire :**

* **Crédit Mutuel agence de Lannemezan, pour rdv ouverture de compte ATHEB (Lauren)**
* **Maire de Boulogne, mail puis appel pour présentation asso ATHEB et réservations pour évènements (Eloïse, Chloé en soutien)**
* **Vicaire général diocèse toulouse, pour domiciliation de l’école au prieuré (Eloïse, Ben, Dams)**
* **Compiler idées pour la vidéo de présentation du projet (Dams, tout le monde en soutien)**
* **URSSAF, envoyer courrier pour la defiscalisation des dons (préparé par Ben, relu en équipe)**